



LE MERCREDI 5 AVRIL 2017

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 5 avril 2017, à 20 h, à laquelle sont présents :

Marc-Olivier Bisson
Charles Côté
Cécile Gauthier
Raymond Ménard
Dany Ouellet

Martine Caron
Richard Durocher
Sylvain Léger
Anik Morin
Sylvain Tremblay

Les représentants du comité de parents

Anne-Marie Arcand
Stéphane Mongeon

Daniel Cooke
Andreann Thibert

Absences

Éric Antoine

Formant quorum sous la présidence de monsieur Dany Ouellet.

Sont également présents :

Jasmin Bellavance, directeur général adjoint
Nadine Bernier, secrétaire générale pour la séance

Le président déclare la séance ouverte.

Parole aux commissaires

Madame Anne-Marie Arcand

. Mentionne avoir participé au Gala Mérite-Jeunesse du Club Optimiste où plusieurs élèves de la CSCV ont été honorés.

Monsieur Stéphane Mongeon

. Souligne que l'enseignante Renée-Pier Brazeau participera au jeu télévisé *Silence on joue* diffusé à Radio-Canada. Précise que les fonds amassés permettront d'acheter du matériel spécialisé pour les classes langagières de l'école St-Laurent.

Monsieur Daniel Cooke

. Souligne que l'école Providence / J.-M.-Robert a tenu une levée de fonds qui a permis d'amasser 8000 \$ grâce à un don du Salon funéraire Shields Berthiaume, de St-André-Avellin.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 81 (2016-2017)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE POUR LA SÉANCE

RÉSOLUTION 82 (2016-2017)

Attendu l'absence motivée du directeur général, M. Raynald Goudreau;

Attendu qu'en l'absence du directeur général, les fonctions et pouvoirs de ce dernier sont assumés par le secrétaire général, M. Jasmin Bellavance, à titre de directeur général adjoint, conformément aux dispositions de la résolution 13 (2013-2014) intitulée « Directeur général adjoint – nomination »;



1934

Attendu que dans ce contexte, il y a lieu de nommer un secrétaire général pour la présente séance du Conseil des commissaires;

Il est proposé par madame la commissaire Anik Morin;

QUE madame Nadine Bernier agisse à titre de secrétaire générale pour la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2017

RÉSOLUTION 83 (2016-2017)

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 8 mars 2017 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail

Comité relatif aux services éducatifs par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay :

- . Présentation relative au projet des albums jeunesse
- . Projet numératie
- . Harmonisation des pratiques évaluatives

Comité relatif aux affaires financières et matérielles par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon :

- . Présentation des écoles secondaires Hormisdas-Gamelin et Louis-Joseph-Papineau quant au budget de leur programme d'éducation internationale
- . Présentation de l'état d'avancement du projet de la Boutique des 121 trésors
- . Tableau de bord financier mensuel

Cœur-des-Vallées en action par monsieur le commissaire Raymond Ménard :

- . Préparation d'un plan de relève en matière de financement afin de maintenir le projet *Bouffée d'oxygène*
- . Levée de fonds organisée par M. Frédéric Ménard (Grande Tournée des écoles) afin d'acheter une flotte de 25 vélos qui seraient rendus disponibles aux écoles

Comité de parents par monsieur le commissaire Daniel Cooke :

- . Consultation quant à la politique relative au transport des élèves
- . Frais chargés aux parents

Corporation du transport adapté et collectif de Papineau par madame la commissaire Martine Caron :

- . Participation à l'assemblée générale annuelle
- . Augmentation constante des demandes de transport
- . Recherche de bénévoles

Comité des ressources humaines par monsieur le commissaire Dany Ouellet :

- . Analyse des candidatures reçues en vue du Gala des commissaires du 2 mai 2017

POLITIQUE SUR LES RÈGLES DE GOUVERNANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

RÉSOLUTION 84 (2016-2017)

Attendu les termes de la résolution 058 (2016-2017) ayant pour titre : « Politique sur les règles de gouvernance du Conseil des commissaires »;

Attendu que ladite politique définit notamment le mandat octroyé au comité de gouvernance et d'éthique par le Conseil des commissaires;

Attendu que le comité de gouvernance et d'éthique a recommandé d'élargir son mandat afin d'accompagner les commissaires en matière d'appropriation et de respect du code d'éthique lors de sa rencontre du 20 mars 2017;



1935

Attendu les discussions du Conseil des commissaires quant à la modification recommandée par le comité de gouvernance et d'éthique lors du comité de travail du 29 mars 2017;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE la Politique sur les règles de gouvernance du Conseil des commissaires soit adoptée telle que déposée (Réf. Recueil de gestion – 5212-03-01).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTRAT VISANT L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT D'ÉBÉNISTERIE POUR LE CFP RELAIS DE LA LIÈVRE-SEIGNEURIE – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 85 (2016-2017)

Attendu l'appel d'offres public ÉBEN-01 visant l'achat d'équipement pour le programme d'ébénisterie du Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

J.R Normand inc. 194 815\$
752 Chemin Olivier,
Lévis, QC, G7A 2N2

Élite ToolsNon conforme
8860 Boul Guillaume Couture,
Lévis, QC, G6V 9H1

Attendu que le contrat consiste, à la fourniture, à la livraison, à l'installation et à la mise en marche des équipements ainsi qu'à la formation du personnel;

Attendu la recommandation de monsieur Normand Brière, coordonnateur des ressources matérielles, d'octroyer le contrat à la compagnie J.R Normand inc.;

Attendu la recommandation formulée par le comité relatif aux ressources matérielles lors de sa rencontre du 3 avril 2017;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE le contrat visant l'achat d'équipement pour le programme d'ébénisterie du Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie soit octroyé à la compagnie J.R Normand inc. pour la somme de cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent quinze dollars (194 815 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 – PROJET

RÉSOLUTION 86 (2016-2017)

Attendu les termes des articles 162 et 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu le projet de calendrier des séances ordinaires soumis aux membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 mars 2017;

Il est proposé par madame la commissaire Andreann Thibert

QUE le projet de règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2017-2018, soit adopté, le tout tel que déposé, et fasse l'objet d'un avis public en conformité avec les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA TVC BASSE-LIÈVRE ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU
CŒUR-DES-VALLÉES**

RÉSOLUTION 87 (2016-2017)

Attendu les termes de la lettre, datée du 15 février 2017, en provenance du coordonnateur de la TVC Basse-Lièvre, monsieur Martin Perreault;

Attendu que la TVC Basse-Lièvre préférerait diffuser des capsules de trente (30) minutes à la suite de chaque séance du Conseil des commissaires plutôt que de diffuser l'intégralité desdites séances;

Attendu que le Conseil des commissaires accepte cette proposition dans la mesure où certaines modalités sont préalablement définies;

Attendu que lesdites modalités sont définies à la lettre datée du 15 mars 2017 que le président de la CSCV, M. Éric Antoine, adressait au coordonnateur de la TVC Basse-Lièvre, M. Martin Perreault;

Attendu que la TVC Basse-Lièvre a accepté lesdites modalités en précisant cependant qu'elle ne pouvait s'engager que pour une période maximale de 5 ans;

Attendu que le Conseil des commissaires accepte que la durée de l'entente soit de 5 ans;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 mars 2017;

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées accepte la proposition de la TVC Basse-Lièvre, sous réserve des modalités définies dans la présente résolution ainsi que dans la lettre signée par M. Éric Antoine et datée du 15 mars 2017 à l'intention de la TVC Basse-Lièvre;

QUE le président, monsieur Éric Antoine, soit mandaté à effectuer les suivis nécessaires avec la TVC Basse-Lièvre, y compris de procéder à la signature de tous documents permettant de donner pleinement effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**AUDITIONS RELATIVES AU NON-PAIEMENT DES LOYERS DU BÂTIMENT SITUÉ AU 48, RUE
DES SERVANTES, À GATINEAU – MANDAT DE REPRÉSENTATION**

RÉSOLUTION 88 (2016-2017)

Attendu les termes de la résolution 40 (2016-2017) ayant pour titre : « Achat du bâtiment situé au 48, rue des Servantes, à Gatineau »;

Attendu que plusieurs démarches ont été effectuées en vue d'encaisser les loyers qui sont dus à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu que suite au non-paiement de ceux-ci, la Commission scolaire a entrepris des démarches auprès de la Régie du logement;

Attendu que la Régie du logement a transmis à la CSCV des avis d'audition pour le recouvrement de ces loyers et la résiliation des baux;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux ressources matérielles lors de leur rencontre du 3 avril 2017;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 5 avril 2017;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;



1937

QUE monsieur Frédéric Lemieux, employé de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, soit, par la présente, mandaté afin de représenter la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées lors des audiences convoquées par la Régie du logement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 89 (2016-2017)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 3 mai 2017, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Il est 20 h 35.

Dany Ouellet,
Vice-président du Conseil des commissaires

Nadine Bernier,
Secrétaire générale pour la
séance